



Décès et succession d'un parent

Par **louk**, le **21/04/2008** à **21:36**

Notre jeune frère a tourné "le dos" depuis 6 ans à notre mère qui vient de décéder(tds) très récemment ; peut-on exiger de lui qu'il renonce à sa part d'héritage ? un courrier écrit de lui l'informait qu'il ne voulait plus entendre parler d'elle jusqu'à la fin de ses jours! quels sont nos droits pour l'écarter au maximum ? Merci.